



**Décision n°2025\_0015**

**LE PRESIDENT DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE**


Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la délibération n°7 du 10 juillet 2020 portant délégation de pouvoir du Conseil Communautaire au Président et l'autorisant, notamment, à créer par décision les tarifs et redevances dépourvus de caractère fiscal dans la limite de 1 000 €,  
Vu l'arrêté n°AH\_2024\_0086 du 09 décembre 2024 portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Jacky RAGUIN, Vice-Président,  
Vu la décision n°2024\_0118 du 30 décembre 2024 portant sur l'ensemble des tarifs communautaires de l'année 2025 dont les tarifs de fourrière de novembre 2024,

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : Suite à une erreur matérielle dans la rédaction de la décision n°2024\_0118 du 30/12/2024, il convient de modifier les tarifs communautaires 2025 suivant la présentation ci-dessous au 1<sup>er</sup> janvier 2025 :

Désignation des tarifs	Ancien tarifs 2024		Tarifs 2025 applicables à partir du 1er janvier 2025	
	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC
<b>Facturation des pièces manquantes ou détériorées et main d'œuvre : VAE e-connect</b>				
Catadioptré	4,55	5,46	5,18	6,22
<b>Facturation des pièces manquantes ou détériorées et main d'œuvre : Vélo cargo</b>				
Catadioptré	5,03	6,04	5,18	6,22
<b>Facturation des pièces manquantes ou détériorées et main d'œuvre : Vélo tandem</b>				
Chambre à air	-	-	30,00	36,00
<b>Facturation des pièces manquantes ou détériorées et main d'œuvre : VTC ELLIPSE 2025</b>				
Catadioptré	-	-	5,18	6,22
<b>Pénalité</b>		€ TTC		€ TTC
Remorque		100,00		supprimé
Vélo-suiveur		100,00		supprimé
Dégradation remorque		100,00		supprimé
Dégradation vélo-suiveur		100,00		supprimé

**ARTICLE 2** : Outre sa transmission au représentant de l'Etat dans l'Aube au titre du contrôle de légalité, la présente décision fera l'objet d'une publication sur le site internet de Troyes Champagne Métropole.



Jacky RAGUIN

Jacky RAGUIN  
2025.01.28 18:43:43 +0100  
Ref:8022692-12044124-1-M  
Signature numérique  
Pour le Président  
Par délégation  
Le Vice-président